

Lettre ouverte du Président de la Maison des Jeunes et de la Culture de Verdun-sur-Garonne

Mesdames, Messieurs,

Dans un souci de transparence et parce que nous sommes une association d'Education Populaire, il me semble, en tant que Président, être de mon devoir et de ma responsabilité de vous informer de la santé financière et **morale** de la Maison des Jeunes et de la culture de votre territoire.

Les inquiétudes grandissantes quant au soutien, pourtant promis de la nouvelle équipe municipale pour notre association, se sont confirmées. (- 40 000 € en 2015 et - 36 000 € pour 2016)

L'avenir de votre Maison est incertain, tout comme le bien être des adhérents, la pérennité des salariés, la stabilité d'un système associatif qui jusqu'à ce jour a profité à tous.....

La politique actuelle est bien loin de la bienveillance passée et vise à enterrer des projets émancipateurs de l'Education Populaire, à ternir les valeurs et les missions d'une MJC qui œuvre depuis soixante ans pour l'intérêt général, le sport, les loisirs et la culture pour tous.

Donc, après concertation avec l'ensemble des acteurs de la MJC, dirigeants, salariés, bénévoles, nous avons décidé de porter à votre connaissance, notre sentiment et notre réflexion face au comportement de la nouvelle équipe municipale vis-à-vis de notre association.

De prévenir que le désengagement de la Mairie aura de graves conséquences sur les tarifs des cotisations et de l'adhésion pour la saison prochaine mais aussi sur la pérennité des emplois.

Nous ferons tout notre possible pour faire face à la situation délicate et compliquée que nous vivons depuis deux ans mais sachez que nos efforts de discussion, de négociation pour trouver des solutions acceptables et convenables ont été vains. Notre réflexion se porte sur la recherche de nouveaux partenariats publics ou privés afin de compenser les pertes de subventions de façon à modérer les augmentations.

Les raisons de cet acharnement restent difficiles à comprendre si on considère que la nouvelle municipalité dit vouloir soutenir la MJC.

Quelques exemples significatifs :

Depuis mars 2014, la MJC de Verdun/Garonne est l'objet d'attaques systématiques, récurrentes et mensongères de la part de la nouvelle municipalité qui semble s'être fixé pour objectif l'anéantissement de cette association, pourtant reconnue et forte d'un large soutien comme en témoignent les près de 1500 signatures recueillies par la pétition fin 2015. Mais aussi par la présence de nombreuses personnes à la réunion publique d'information qui a clôturé le mouvement de protestation de la semaine du 15 au 18 mars 2016. **Une réunion à laquelle aucun élu de la majorité n'était présent, ni même excusé, mais pourtant invité.**

- Lors de la première participation de la nouvelle municipalité au Conseil d'Administration de la MJC, après avoir demandé aux membres du CA de se "réformer intellectuellement", une adjointe a exigé qu'on lui remette les contrats de travail, les bulletins de salaires, les emplois du temps du personnel de l'association... Depuis quand et, surtout, de quel droit des élus municipaux peuvent-ils s'immiscer à ce point dans le fonctionnement d'une association ?

- Le rapport moral 2014 du Président, présenté lors de l'assemblée générale de la MJC du 19 juin 2015 et approuvé à 92,9 %, aurait provoqué une vive émotion chez une partie du conseil municipal de Verdun au point de faire l'objet d'une étude de texte détaillée lors de la séance du 1er juillet 2015.

Le compte rendu de cette séance du conseil municipal témoigne d'une lecture et d'une interprétation que nous préférons croire inappropriée et erronée plutôt que tendancieuse.

- Plus récemment, dans le dernier bulletin municipal (Actus N°7, page 29, rubrique « Les tribunes politiques »), la MJC est décrite comme «le deuxième pilier d'un système» qui profitait «d'une politique clientéliste» de l'ancienne municipalité. Est-il acceptable qu'une association d'éducation populaire, apolitique par essence, soit attaquée dans une tribune politique ? Est-il normal, que le soutien passé apporté à toutes les associations et qui a contribué au développement du territoire, soit aujourd'hui qualifié «de politique clientéliste» ?

- Dans cette même tribune, la nouvelle municipalité affirme que la MJC aurait reçu 269 048 € de subventions diverses en 2013. Outre le fait que cela reflète une lecture erronée du grand livre des comptes de la Mairie, ce mensonge traduit surtout une volonté de nuire à une association qui travaille dans l'intérêt général depuis des décennies.

En réalité, le chiffre 269 048 € englobe la totalité des prestations de service effectuées par la MJC à la demande de la Mairie en 2013, dont la mise à disposition d'un professeur de musique aux écoles, les prises en charge de l'interclasse, etc.... ainsi que des charges de bâtiments publics qui n'incombent pas seulement à la MJC mais aussi à la médiathèque et à tous ceux qui profitent du lieu En réalité, moins d'un tiers de la somme annoncée a été réellement affecté à la MJC pour des activités menées par l'association. **Par contre il existe une convention entre la Mairie et la MJC qui stipule dans son article 3 que tous les travaux d'aménagement, d'entretien et d'amélioration sont à la charge de la municipalité ainsi que les frais de chauffage, d'électricité etc. Cela signifie en clair que jusqu'en décembre 2016, la Mairie ne peut pas modifier les règles de fonctionnement avec la MJC de Verdun/Garonne et c'est pour cette raison qu'elle a refusé de prendre en charges ces frais.**

- Pourquoi la nouvelle municipalité a-t-elle pris contact avec le CRIJ (Centre Régional de l'Information Jeunesse) pour demander la création d'un "vrai PIJ" (Point Information Jeunesse) à Verdun ? Quelle a dû être sa déception quand elle a appris qu'il y en avait déjà un et qu'il est même labellisé par l'état (sans doute lui aussi complice de l'ancien système...).

Arrêtons là cette liste qui pourrait prendre plusieurs pages et finirait par lasser... et posons-nous la question : **quels sont les objectifs et les arrière-pensées de ce travail de destruction entrepris par la nouvelle municipalité ? S'agirait-il de casser "l'ancien système" pour en construire un nouveau afin d'y installer ses amis et affidés ? Pourquoi tant de mensonges sur la MJC et sa gestion, sur de prétendues "subventions clientélistes" attribuées au détriment des contribuables verdunois ?**

Nous savons que des subventions ont été proposées par la Mairie aux responsables du club de volley ball par exemple à condition qu'ils quittent la MJC. Que le club de judo de Grisolles a été sollicité pour ouvrir une section à Verdun pour concurrencer celui de la MJC (moins d'adhérents égale moins de cotisations). **Mais le plus grave et le plus consternant c'est qu'un élu, aujourd'hui démissionnaire, a publiquement déclaré lors de la réunion d'information de la MJC du 25 mars 2016 que l'exécutif avait « la ferme intention et pour seul objectif d'affaiblir la MJC, et de se défaire de ses cadres dirigeants..... ».**

Nous vous informons, qu'à l'issue de cette même réunion, des parents d'enfants adhérents ou des adhérents de la MJC, Verdunois ou non, ont décidé d'épauler les personnels de la MJC, très marqués, par le conflit qui les oppose à la Municipalité de Verdun-sur-Garonne. Leur MJC s'épuise depuis deux ans et se trouve aujourd'hui en danger. Ils souhaitent montrer leur mécontentement de façon pacifique mais massive. Ils ont rédigé une lettre à l'attention des élus de la municipalité mais aussi de Mr le préfet, et l'ont lue lors de la réunion du bilan des deux années de mandat de la Mairie le 25 mars 2016 à la salle des fêtes. Un rassemblement de plus de cent personnes pour soutenir la MJC et constater que les membres du conseil municipal sont restés fidèles aux arguments qu'ils répètent depuis deux ans. Ils estiment que la MJC est accompagnée au même titre que les autres associations selon un barème « équitable » et « raisonnable ».

Malgré l'explication claire et juste de Mr Petit sur les chiffres annoncés par la Mairie, il semble que l'amalgame, entre les charges d'un bâtiment public, les prestations et les subventions accordées à une association, persiste.

Quant à l'intervention d'une autre adhérente sur le complot initié contre les cadres dirigeants de la MJC, il n'a été ni commenté, ni démenti.

Plus récemment dans la réponse de l'équipe municipale aux adhérents de la MJC (lettre du 25 mars 2016), les inexactitudes persistent. L'équipe municipale écrit « n'être nullement en conflit avec la MJC » et « les membres de la MJC continuent d'être les bienvenus.... » « La question d'un conflit est une vision subjective ». Au vue des exemples précités cela semble improbable, l'intérêt de la municipalité pour notre association inexistant. Les membres élus de la Mairie sont absents aux différents conseils d'administration de la MJC, à la réunion publique d'information, aux vernissages des expositions, sans être excusés.

Quant aux chiffres énoncés, c'est toujours la confusion. Les montants des subventions versées sont erronés car non proratisés.

Selon la Mairie, le directeur de la MJC « aurait refusé la proposition de la commune de prendre en charge le salaire du Directeur par le biais de la Fédération Régionale des MJC ». Ce que Mr Petit a refusé c'est la proposition par la Mairie de Verdun d'un contrat CDD de trois mois renouvelable quatre fois.

Nous tenons à préciser que la MJC est une association "loi de 1901" libre de toute attache partisane ou confessionnelle ; sa gestion est saine et rigoureuse, ses comptes sont audités et certifiés tous les ans par un commissaire aux comptes indépendant et tous ses salariés sont payés conformément à la convention collective de l'animation sans exception. Chacun peut le vérifier dans le compte-rendu de l'assemblée générale disponible sur le site de la MJC.

Nous voulons rappeler également qu'une MJC est un lieu d'éveil, de culture, d'éducation, d'épanouissement et d'émancipation et que le mouvement des MJC est fondé sur les valeurs de l'esprit associatif, de l'éducation populaire et de la participation des jeunes et des moins jeunes pour tisser du lien social, lutter contre les discriminations et favoriser l'engagement à la citoyenneté.

Quand la Mairie suggère « une autre gestion de la MJC avec des moyens différents pour construire des projets autres que financiers pour élaborer ensemble le territoire de demain » « Il faudra juste l'envisager et le gérer différemment, avec

des moyens financiers qui ne sont plus les mêmes » la proposition est antinomique et prématurée car il me semble que l'avenir se construit dans la continuité et le respect de l'existant surtout quand il a fait ses preuves.

En 60 ans, notre MJC est devenue un lieu de vie et d'expression incontournable du canton (et même au-delà) dont l'utilité est reconnue ; ses équipes travaillent dans le respect des personnes et des lois de la République.

Alors, n'en déplaise à certains, nous poursuivrons, avec nos équipes, nos missions la conscience tranquille et les yeux tournés vers l'avenir avec, nous l'espérons, de nombreux projets qui verront le jour car notre principale préoccupation est le bien-être des adhérents, la pérennité de nos salariés, l'engagement de nos bénévoles et surtout l'intérêt général.

Nous vous remercions de votre attention, et sachez que chacun a la liberté de ses appréciations, notre démarche est simplement informative.

Le Président
Roland SOTTERO